AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-LOIRE

INFO PRAIRIE

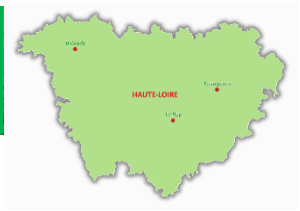

N°8 du 29 mars 2021

➔ Les gelées nocturnes des derniers jours freinent la pousse de l'herbe, mais la pâture est possible sur tous les secteurs de plaine et demi montagne.

➔Cumuls des températures et précipitations du 1er trimestre 2021 : Ou en est-on ? … moins de températures cumulées mais moins sec que 2020.

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr

A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Conseiller à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire

La **Chambre d'Agriculture de Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le ***N°IF01762*** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Données météo :
Source Météo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

Le Point sur les cumuls de température au 29 mars:

Cumul des températures *(en °C)* **au 29/03/2021** *(source Météo France)*

Cumul depuis le 1er Février 21 *(base 0°C)*	Zone de Plaine moins de 500 m	Demi-montagne 500 à 850 m	Plateau d'altitude 850 à 1100 m	Montagne Plus de 1100 m	Haute Montagne plus de 1250 m
	FONTANNES (435 m) **395 °**	MONISTROL s/L. (777 m) **341 °**	SAUGUES (945 m) **251 °**	MAZET St VOY (1130 m) **223 °**	LES ESTABLES (1350 m) **149 °**
		CHASPUZAC (833 m) **292 °**	FELINES (1020 m) **211 °**	LANDOS (1148 m) **200 °**	
			FIX ST G. (1102 m) **233 °**		

Zone de plaine : à Brioude le cumul des températures du 1er février au 28 mars est de 395 C° (comme indiqué dans le tableau ci-dessus). La mise à l'herbe doit se poursuivre pour profiter d'une herbe jeune de qualité.

Zone de demi-montagne et de plateau d'altitude (entre 600 et jusqu'à 850 m): ce même cumul des températures est de 341 C° à Monistrol et 292 C° à Chaspuzac. La mise à l'herbe est envisageable dès cette semaine. Les conditions météo de cette semaine sont favorables. Envisager un déprimage rapide, sur les 15 prochains jours, des parcelles les plus précoces destinées à la pâture.

Zone de montagne (plus de 1100 m) : les premiers apports d'azote sont à réaliser. Le seuil des 200 °C (base 0 °C depuis le 1er Janvier) est atteint, soit 255 °C au Mazet St Voy et 229 °C à Landos.

Pousse de l'herbe : les températures actuelles que nous connaissons en journée, bien au-dessus des normales de saison, seraient favorables à la pousse de l'herbe. Mais les gelées nocturnes freinent la croissance. Pour ces tous derniers jours de mars, ces températures diurnes négatives devraient disparaitre et permettre une meilleure pousse de l'herbe pour toutes les zones de plaine et de demi-montagne.

Hauteur d'herbe et pâturage: à Chaspuzac par exemple, les hauteurs d'herbe dans des prairies naturelles précoces sont à 9 cm. C'est le stade idéal pour démarrer un premier tour de pâture rapide. D'ici 8 jours, on peut espérer poursuivre sur des parcelles un peu plus tardives, qui pour l'instant à 7 cm d'hauteur d'herbe.

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-LOIRE

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ :
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr

A consulter dès le mardi sur
www.haute-loire.chambres-agriculture.fr

Rédigé par
Bernard Daudet,
Conseiller à la Chambre D'Agriculture de Haute-Loire

La **Chambre d'Agriculture** de **Haute-Loire** est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le ***N°IF01762*** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.

Données météo :
Source Météo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

INFO PRAIRIE

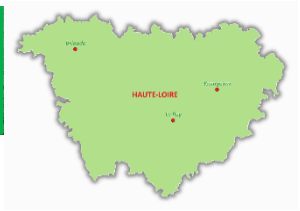

➔Cumuls des températures : Ou en est-on ce printemps 2021 par rapport à 2020 ?

Si on compare les cumuls des températures journalières en fin mars, sur la base de 0 °C départ 1er février, on observe un retard de l'ordre de 8 jours en 2021 par rapport à 2020 (année 2020 la plus précoce des 10 dernières années).

Cumuls des températures :
Ou en est-on ce printemps 2021 par rapport à 2020 ?
(base 0°C départ au 1er février)

	Cumul 2020 au 28-03-2020 (°C)	Cumul 2021 au 29-03-21 (°C)	Ecarts 2021 par rapport à 2020
Fontannes	463	395	-68 °C
Monistrol s/L	392	341	-51 °C
Chaspuzac	340	292	-48 °C
Saugues	295	251	-44 °C
Félines	246	211	-35 °C
Fix St Geneys	283	233	-50 °C
Le Mazet St Voy	267	223	-44 °C
Landos	245	200	-45 °C
Les Estables	184	149	-35 °C

➔Cumuls des précipitations : Ou en est-on ce 1er trimestre 2021 par rapport à 2020 ?

Ce premier trimestre 2021 est encore marqué, pour la deuxième année consécutive, par un déficit des précipitations, mais moins conséquent que le premier trimestre 2020. Par exemple sur la station de Fontannes, c'est 56 mm qui sont cumulés sur Janvier, Février et Mars 2021, soit 55% de la moyenne de 2008à 2019. C'était seulement 29% de la normale en 2020. Pour ce premier trimestre 2021, 100 mm sont relevés à Monistrol s/L en 2021, soit 67 % de la moyenne 2008 à 2019, contre 31% en 2020. Et à Landos, on note 89 mm, soit 86% de la moyenne 2008 à 2019, contre 58% en 2020. Le graphique ci-dessous illustre les chiffres pour 3 stations du département.

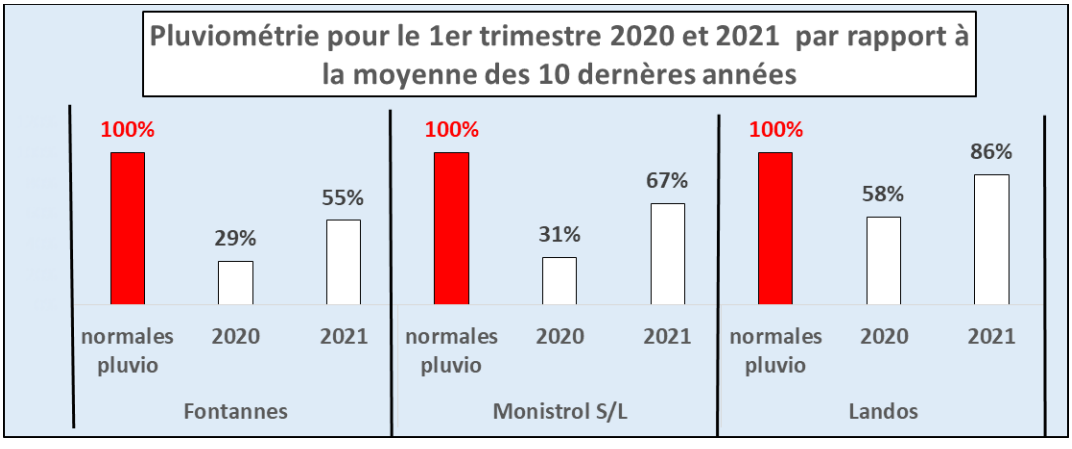

Info Prairie est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.